LA FRANCE UNIE avec



Jean-Pierre SUEUR

DÉPUTÉ DU LOIRET SORTANT

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Elections législatives du 5 juin 1988

CONTRAT POUR *LA FRANCE UNIE*

1 - Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.

2 - Elle modernisera l'économie dans le progrès social.

3 - Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (par le revenu minimum).

4 - Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.

5 - Elle construira l'Europe.

6 - Elle préservera l'environnement.

7 - Elle multipliera les espaces de culture.

8 - Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.

9 - Elle aidera le développement du tiers-monde.

10 - Elle refusera toutes les exclusions.

LA FRANCE UNIE EST EN MARCHE

Madame, Monsieur,

Elu député du Loiret en 1981, réélu en 1986, je travaille depuis sept ans à l'Assemblée Nationale et dans notre département pour assumer la responsabilité que vous m'avez confiée.

Il ne m'appartient pas de juger mon travail. C'est votre rôle.

Par votre vote, le 5 juin prochain, vous direz si je dois ou non continuer à vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Sachez que si votre réponse est positive, j'agirai à l'avenir, comme je le fais depuis sept ans, dans la fidélité à mes convictions, avec le souci du dialogue et de la tolérance. Elu d'une majorité, je serai le député de tous.

Cette élection législative permettra de définir la future majorité de la France.

En votant pour François MITTERRAND, la majorité des Français ont d'abord choisi, à mon sens, la sérénité et la stabilité des institutions.

Mais notre pays a aussi choisi de donner la priorité à la formation et à l'emploi. Il a manifesté son attachement à la solidarité. Il a refusé une société "à deux vitesses", dans laquelle beaucoup seraient laissés au bord du chemin de la modernisation économique. Il a dit "Non" au racisme, à la xénophobie, aux discours extrémistes.

L'élection présidentielle n'a donc été ni la victoire d'un parti, ni un chèque en blanc à un système de pensée. Mais elle a montré clairement l'adhésion des Français aux valeurs de justice sociale, d'égalité des chances, de liberté et de fraternité autour desquelles la France a souvent su s'unir au cours de son histoire.

C'est autour de ces valeurs qu'il nous faut construire une majorité large, forte, solide, ouverte. C'est l'esprit de nos institutions. C'est, à l'évidence, l'intérêt national au moment où notre pays doit affronter les défis de l'Europe de 1992. Et je soupçonne ceux qui disent le contraire de ne pas le penser vraiment.

Michel ROCARD est Premier Ministre. Pour avoir beaucoup travaillé avec lui, je sais combien il est attaché à concilier le goût de la justice et l'efficacité économique. Le fait que François MITTERRAND et Michel ROCARD exercent les plus hautes responsabilités de l'Etat est une chance pour notre pays. Donnons-leur les moyens d'agir.

Vous pouvez compter sur moi.

Merci de me faire confiance dès le 5 juin.

Jean-Pierre SUEUR
Député sortant



Jean-Pierre SUEUR

41 ans, marié, trois enfants, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de l'Université, est député du Loiret depuis sept ans. Membre de la Commission des affaires familiales, culturelles et sociales de l'Assemblée Nationale, il est intervenu très souvent à l'Assemblée sur la recherche scientifique, les questions sociales, la santé, l'enseignement supérieur, le droit du travail, la communication. Il a travaillé très étroitement durant plusieurs années avec Michel Rocard, aujourd'hui Premier Ministre. Il est conseiller municipal d'Orléans.

Claude BOURDIN



45 ans, marié, deux enfants, est conseiller municipal de BEAUGENCY depuis 17 ans. Il est conseiller régional, vice-président de la commission des finances du Conseil régional, vice-président du Fonds régional d'Art contemporain, membre du conseil d'administration du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de la Sologne. Il est conseiller de formation.



JEAN-PIERRE SUEUR ET MICHEL ROCARD AU TRAVAIL

"Les priorités de mon gouvernement sont claires. D'abord l'éducation et la formation, puisqu'elles constituent le socle de toute amélioration durable de la situation de l'emploi ; la solidarité, parce qu'il n'y a pas de progrès économique sans justice sociale ; l'emploi et la compétitivité des entreprises parce que l'un et l'autre sont liés et sont aussi la condition de la prospérité commune.
Pour aller dans cette voie, donnez-nous la majorité solide, rassemblée et ouverte dont nous avons besoin. J'ai confiance.

MICHEL ROCARD

Notre région compte de nombreux atouts.
Elle est un haut-lieu de la recherche scientifique
comme de l'agriculture spécialisée.
Ses services tertiaires et ses entreprises rayonnent
sur la France entière.
Son environnement mérite d'être défendu.
Son Université doit poursuivre sa marche en avant.
Ses capacités touristiques doivent s'accroître.

Soyez assurés que, demain comme hier,
je m'attacherai à défendre tous ces atouts.
Ce serait une grave erreur de négliger certains d'entre eux.
Nous aurons besoin de toutes les énergies pour gagner.

JEAN-PIERRE SUEUR

LES IMPRESSIONS MODERNES BRIARE

Vu, les candidats

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 - 1re CIRCONSCRIPTION DU LOIRET